



Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier

**PROCES VERBAL du
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
du 9 DECEMBRE 2022**

Etaient présent(e)s

- Madame RAFFOUX Marie-France, représentant titulaire des personnes accueillies, Présidente du CVS
- Monsieur TOSTAIN Claude, représentant titulaire des personnes accueillies
- Madame MOREAU Marie-Jeanne, représentant titulaire des personnes accueillies
- Madame BELLIN Sylviane, représentant titulaire des familles, Vice-Présidente du CVS
- Madame GAUVIN Lysiane, représentant titulaire des familles
- Madame MOYNET Nadège, représentante titulaire des professionnels
- Madame VIVIER Laetitia, représentante titulaire de l'organisme gestionnaire

Assistaient à la séance

- Monsieur VALLEGANT Thomas, Directeur-adjoint

Excusée

- Madame LUZIER Caroline, Infirmière coordinatrice
- Madame Lucie MAUGER, représentante titulaire de l'organisme gestionnaire

Approbation du procès-verbal du CVS du 18 octobre 2022

Le procès-verbal du CVS du 18 octobre 2022 est proposé au vote.

Le procès-verbal est approuvé, à l'unanimité, par l'ensemble des membres du CVS.

Point sur le décret du 25 avril 2022 portant modification du Conseil de la vie Sociale et autres formes de participation

Monsieur VALLEGANT présente le décret du 25/04/2022, entrant en vigueur le 01/01/2023

Fonctionnement du CVS :

- Plus de durée définie pour les membres du CVS => on reste sur 3 ans comme auparavant
- Le CVS se réunit au minimum 3 fois par an => 4 par an (une fois par trimestre)
- L'ordre du jour est transmis aux membres 15 jours avant le CVS
- Rédaction d'un rapport d'activité à destination du Conseil d'Administration

Consultation obligatoire du CVS sur :

- Projet d'établissement ou de service
- Evaluation de la qualité des ESSMS: information sur les résultats et mesures

Consultation des représentants des familles et des résidents

Monsieur VALLEGANT présente les modalités de consultation des membres du CVS.

Question : comment les familles et les résidents peuvent-ils solliciter leurs représentants ?

Propositions:

- Réalisation d'une newsletter présentant les représentants des familles et des résidents avec photos
- Réalisation d'un panneau d'affichage avec photos + affichage des comptes-rendus des CVS
- Création d'une boîte à idées pour les familles et pour les résidents
- Création d'une adresse mail à destination des représentants des familles

+ affichage des compte-rendus sur le site Internet

Les membres du CVS émettent un avis favorable aux propositions présentées lors de la séance du 9 décembre 2022

Avis sur les Tarifs 2023

Monsieur VALLEGANT présente les tarifs 2023

Tarifs 2023 :

- **5.05 €** en 2023 pour les repas servis aux agents selon le tarif URSSAF 2022 afin de ne pas générer d'avantages en nature contre 5 € en 2022
 - **5.05 €** en 2023 pour les repas servis aux stagiaires contre 5 € en 2022
 - **17.65 €** en 2023 pour les repas servis aux personnels extérieurs intervenants dans le cadre d'une convention, d'une collaboration ou d'une formation contre 6 € en 2022
 - **19,50 €** en 2023 pour les repas servis aux accompagnants contre 16.50 € en 2022 ;
 - **9.80 €** en 2023 pour les repas servis aux accompagnants âgés de moins de 12 ans contre 8.25 € en 2022 ;
 - **23 €** en 2023 pour les repas servis dans le cadre des repas des familles contre 21 € en 2022
 - **1.5 €** du kilomètre en 2023 pour la location du véhicule contre 1€ en 2022.
- **Parution du décret 2022-734 du 28 avril 2022** portant diverses mesures d'amélioration de la transparence financière dans la gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

=> Suppression du tarif forfaitaire mensuel pour l'entretien du linge à **80.40 € à partir du 1^{er} janvier 2023**

Tarif hébergement 2022 **60.45 €** pour les nouveaux entrants HP.

Tarif hébergement 2023 **65.28 €** pour les nouveaux entrants HP dont 3.5 € pour intégrer le tarif blanchisserie.

Tarif hébergement 2022 **69.39 €** pour les nouveaux entrants HT.

Tarif hébergement 2023 **74.39 €** pour les nouveaux entrants HT.

Tarif hébergement 2022 **60.45 €** pour les résidents présents HP.

Tarif hébergement 2023 **61.78 €** pour les résidents présents HP soit 2.2 % d'augmentation.

Les membres du CVS émettent un avis favorable aux Tarifs 2023 présentés lors de la séance du 9 décembre 2022

Point sur la campagne de vaccination

- Monsieur VALLEGANT présente les éléments concernant la vaccination

- **Vaccination : 2^{ème} dose de rappel**

- 55 résidents sont vaccinés

- **Vaccination anti-grippale**

- Campagne vaccination : novembre 2022

- 47 résidents sont vaccinés

Point sur les animations

Madame VIVIER indique qu'aura lieu le 7 décembre 2023 le repas des familles ; elle table sur 125 personnes.

Madame GAUVIN indique que le nombre de 2 accompagnants par résident n'est pas suffisant.

Madame VIVIER présente les projets d'animation pour 2023 :

- Juin : repas des familles avec les Terres Rouges
- Chorale en janvier ou février
- Théâtre avec les Potes y Rom
- Janvier : miellerie et repas partagé à l'EHPAD
- Restaurant, bowling
- Activités avec le GCSMS : loto, chorale, galette des rois
- Arrêt de la médiation animale (coût de l'activité) ; budget 2023 = 2800€

Madame GAUVIN suggère de faire appel aux collectivités pour solliciter des subventions.

Point sur la commission menus du 24 octobre 2022

- **Petit-déjeuner est apprécié par les résidents**
- **Acquisition d'un micro-onde pour les résidents de l'étage (réchauffer plats et boissons)**
- **Déjeuner:**

légumes : réalisation de mousse et légumes rapés

Programmation des prochains repas à thème : un repas par trimestre

Dordogne : janvier 2023

Vendée : avril 2023

Bretagne : juillet 2023

Collation : Proposer plus systématiquement produits laitiers (yaourts, fromage blanc) lors de la collation

Proposer des compotes biscuitées aux résidents en menu mixé

Mise en place du tri sélectif au sein de l'établissement

Monsieur VALLEGANT indique que le tri sélectif a été déployé dans l'établissement. Les professionnels se sont investis.

Madame VIVIER indique qu'il faudra un temps de sensibilisation pour les résidents.

Madame GAUVIN suggère de voir l'entreprise de Châtelleraut pour le recyclage des masques.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Madame Marie-France RAFFOUX
Présidente du CVS